Réservations - ouverture et saisie des vols sous OpenFlyers

Réservations

Lors de la saisie d'une réservation, l'ajout d'informations dans le champ "Commentaire" est obligatoire. Vous devez saisir dans votre champ votre projet de vol (destination).

Note: dans le cadre d'un vol local, la saisie de l'information "local" dans le champ est suffisante.

Pour les réservations de plus de 3 heures, la saisie du terrain de destination est obligatoire

Nous vous rappelons que la durée de votre réservation doit être adaptée à votre projet de vol. En cas d'annulation de votre projet, merci d'annuler votre réservation ou de replanifier la durée en cohérence avec le nouveau projet de vol.

En cas d'interruption de votre projet de vol et de retour anticipé, vous devez annuler votre réservation. Cela n'entraînera pas la suppression du vol saisi et supprimera simplement le reliquat de réservation entre l'heure actuelle et la fin de votre réservation.

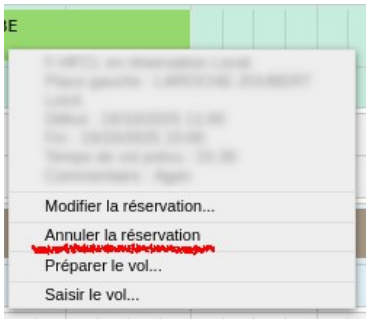

Cette action permet de libérer l'appareil pour des réservations par d'autres membres.

Exemple de réservation non annulée après le vol : appareil bloqué inutilement au sol plus de deux heures !

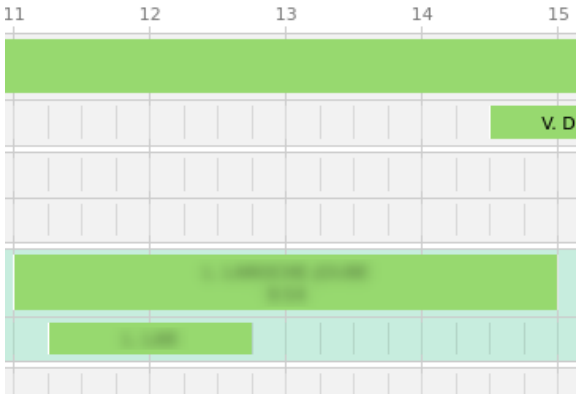

Réservations - ouverture et saisie des vols sous OpenFlyers

Lors de la saisie d'un vol, il est important d'entrer correctement les informations associées dans les différents champs sous OpenFlyers. La saisie correcte de ces informations permet en effet:

- une gestion financière optimale évitant des reprises ultérieures (facturation, décompte des subventions …) coûteuses pour le club,
- le traitement et la contestation éventuelle des relevés de taxes d'atterrissage adressés au club,
- le suivi des statistiques de vol à des fins opérationnelles et réglementaires.
- d'éviter la détection d'écarts en cas d'audit de la DGAC (qui peut demander le relevé des vols sous OpenFlyers et les comparer au carnet de route)

L'objectif de ce guide est de rappeler le rôle des différents champs et de préciser leur utilisation lors de vos saisies de vol.

Il est également très important de saisir les vols sous OpenFlyers en cohérence totale avec le carnet de route:

- **Nombre de vols saisis sous OpenFlyers = nombre de lignes entrées dans le carnet de route**
- Cohérence des dates, heures (attention heure locale sous OpenFLyers, heure UTC dans le carnet de route), départ et destination, durée, nombre d'atterrissages
- Cohérence des remarques de maintenance

Aéronef et passagers



Le champ "**Etat**" (liste déroulante) doit être renseigné à "Retour de vol" lors de la saisie (la valeur "Départ en vol" ne doit être utilisée que pour l'ouverture d'un vol).

Le champ "**Aéronef**" (liste déroulante) doit être renseigné avec l'immatriculation de l'appareil utilisé pour le vol.

Réservations - ouverture et saisie des vols sous OpenFlyers

Le champ “**Place gauche**” (liste déroulante) doit être renseigné avec le nom et le prénom du commandant de bord (ou de l’élève en instruction double commande).

Remarques:

- Les profils “Pilote” et “Élève” ne peuvent saisir que leur nom et prénom dans ce champ. Si un autre nom doit être entré, il faut se déconnecter et se reconnecter avec les identifiants du membre en place gauche. **Seul le membre assis en place gauche peut saisir le vol**.

Le champ “**Statut**” doit être renseigné à “Commandant de bord” dans le cas d’un pilote breveté et à “Elève pilote” dans le cas d’un élève.

Le champ “**Place droite**” (liste déroulante) ne doit être renseigné que lors d’un vol en double commande (vol en instruction) avec le nom / prénom de l’instructeur en place droite.

Remarques:

- La sélection d’un instructeur dans le champ “Place droite” entraîne la sélection automatique du type d’activité “Instruction”.
- Le vol en solo supervisé d’un élève n’est pas considéré comme un vol en instruction : OpenFlyers distingue en effet les vols en instruction double commande et les vols en solo supervisé.
- Dans le cas d’un vol en solo supervisé, l’élève doit se déclarer seul en place gauche, laisser le champ “Place droite” à “Aucun” et indiquer le nom du FI superviseur dans le champ “Instructeur superviseur” (à gauche).

Le champ “**Nombre de personnes à bord**” doit être renseigné avec le nombre total de personnes à bord - **pilote compris**.

Réservations - ouverture et saisie des vols sous OpenFlyers

Dates et durée du vol



Le champ “**Compteur de départ**” doit être renseigné avec la valeur de l’horamètre **pris avant le démarrage moteur**.

Le champ “**Compteur de retour**” doit être renseigné avec la valeur de l’horamètre **pris après l’arrêt moteur**.

Le champ “**Date de départ**” doit être renseigné avec la valeur la date et de l’heure relevée **juste après le démarrage moteur**.

Le champ “**Date de retour**” doit être renseigné avec la valeur la date et de l’heure relevée **juste après l’arrêt moteur**.

Le champ “**durée de l’activité**” doit être renseigné avec la différence entre les valeurs des champs “Compteur de départ” et “Compteur de retour”.

<u>Remarques et astuces:</u>

- **Les heures doivent être saisies au format heure locale**.
- **OpenFlyers indique pour information les heures UTC correspondantes qui devront être recopiées dans le carnet de route (format UTC requis pour le carnet)**
- Afin d’éviter les messages d’erreur liés aux incohérences (et simplifier la saisie), il est conseillé de procéder aux saisies dans l’ordre suivant:
  - Saisir d’abord le champ “Compteur de départ”
  - Saisir ensuite le champ “Date de départ”

- Saisir enfin le champ “Compteur de retour”
- OpenFlyers calcule alors automatiquement les valeurs des champs “Date de retour” et “Durée de l’activité”

- OpenFlyers ne pouvant mesurer le temps de vol qu’avec une résolution au 1/10ème d’heure (unité de base de l’horamètre), il est normal de constater un écart (6 minutes au maximum) entre l’heure relevée au retour et l’heure calculée par OpenFlyers.

Type d’activité

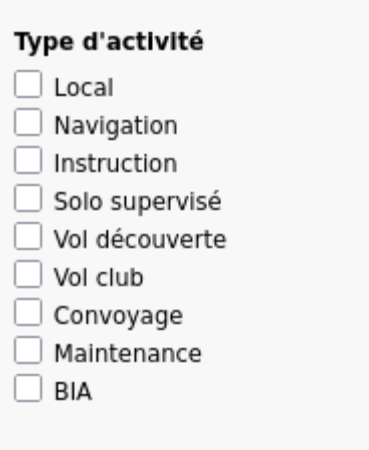

“**Local**” ou “**Navigation**” doit impérativement être coché par les pilotes brevetés et hors contexte instruction suivant la nature du vol. La validité “Single Engine Piston (SEP)” est obligatoire pour ce type de vol.

“**Instruction**” est coché seul lors d’un vol en double commande avec un FI en place droite.

“**Solo supervisé**” est coché seul et uniquement dans le cas d’un élève pilote (non breveté) en vol solo. Un élève ne peut saisir un vol solo que s’il dispose de la validité “Elève-pilote autorisé vol solo” et de la validité de lâcher sur l’appareil correspondant. Ces deux validités sont attribuées par l’instructeur chargé de l’élève.

“**Vol découverte**” est uniquement coché dans le cas d’un baptême de l’air réalisé pour le compte de l’aéroclub. Le pilote doit disposer de la validité “Autorisation Vol découverte” attribuée par le Responsable Pédagogique. Seul le type “Vol local” est cumulable avec cette activité.

“**Vol Club**” et “**BIA**” sont réservés aux instructeurs pour des types de vol spécifiques.

Réservations - ouverture et saisie des vols sous OpenFlyers

“**Convoyage**” est uniquement coché dans le cas d’un vol de convoyage réalisé au profit du Club. Le pilote doit disposer de la validité “Autorisation Convoyage” attribuée par le Responsable Pédagogique.

“**Maintenance**” est réservé pour l’atelier mécanique et le secrétariat..

Description vol, avitaillement et remarques de maintenance

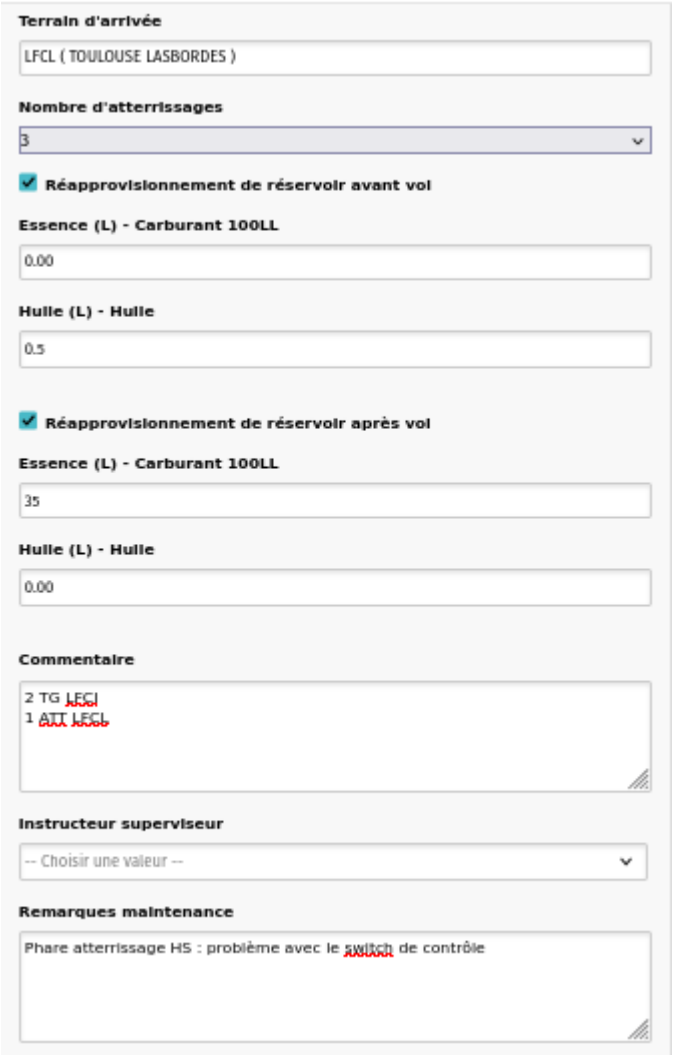

Le champ “**Terrain de départ**” correspond à l’aérodrome de début du vol (démarrage du moteur).

Le champ “**Terrain d’arrivée**” correspond à l’aérodrome de fin de vol (arrêt du moteur).

Le champ “**Nombre d'atterrissages**” doit indiquer le nombre total d’atterrissages (touch & go et atterrissages complets cumulés) réalisés durant le vol.

Réservations - ouverture et saisie des vols sous OpenFlyers

Les champs “**Réapprovisionnement de réservoir avant vol**” et “**Réapprovisionnement de réservoir après vol”** doivent être complétés avec les quantités d’essence / huile ajoutées dans l’appareil.

Remarques:

- Attention à ne pas confondre les champs Essence et Huile !

Le champ “**Commentaire**” est obligatoire et doit contenir l’ensemble des éléments permettant le contrôle administratif du vol:

- Terrains intermédiaires visités pendant le vol : identification, nombre et types de mouvements.
- Nombre et types de mouvements sur le terrain de destination
- (le cas échéant) paiement éventuel d’une taxe d’atterrissage sur le terrain de destination

Exemples:

- 2 TG LFMW - 1 ATT LFMK (taxe payée)
- 1 touché LFCQ, 1 complet LFCL

Le champ “**Instructeur superviseur**” ne doit être utilisé que dans le cas d’un élève pilote effectuant un vol solo. Le champ doit alors contenir le nom du FI supervisant le vol.

Le champ “**Remarque maintenance**” permet d’indiquer toute anomalie rencontrée sur l’appareil

Remarques:

- La saisie d’informations dans le champ entraîne une notification par mail vers les mécaniciens une fois le vol enregistré : **en cas de vol sans anomalie, ne rien indiquer dans le champ “Remarque maintenance” (ne pas écrire “RAS”)**.
- Les informations saisies doivent être cohérentes avec le carnet de route de l’avion. Le champ étant libre, il permet de décrire plus précisément - si nécessaire - la nature de l’anomalie que sur le carnet de route qui dispose de peu d’espace de notation. Ainsi, dans l’exemple suivant:
  - “Phare ATT HS” est indiqué sur le carnet de route
  - “Phare atterrissage HS : problème avec le switch de contrôle.” peut être indiqué dans le champ “Remarque maintenance” sous OpenFlyers.

Il est rappelé que toute anomalie détectée pendant le vol doit systématiquement être renseignée dans le carnet de route de l’avion. La saisie d’informations de maintenance sous OpenFlyers est complémentaire et permet d’informer les mécaniciens en temps réel et (au besoin) de leur décrire plus précisément la nature de l’anomalie et les éléments constatés.